



Centre Régional d'Investissement
Sous Massa

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

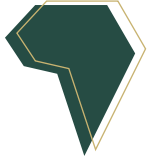


FILIERE DES PAM





Éléments de contexte	3
Executive Summary	4
Aperçu des potentialités de la région Souss-Massa	5
Les participants	6
1. Le Maroc, une référence mondiale en matière de PAM	7
1.1. <i>Une flore riche à endémisme marqué</i>	7
1.2. <i>Une filière à usage multiples</i>	8
1.3. <i>Des efforts consentis pour promouvoir la filière</i>	9
1.4. <i>Le Maroc, fournisseur traditionnel du marché mondial</i>	10
2. Souss-Massa, un patrimoine forestier riche en PAM	11
2.1. <i>Un couvert végétal régional varié</i>	11
2.2. <i>Une multitude d'intervenants dans la chaîne de valeur</i>	12
2.3. <i>Un contexte naturel prometteur au développement socio-économique local</i>	13
2.4. <i>Safran : un exemple régional à suivre</i>	14
3. Diagnostic de la filière	16
3.1. <i>Matrice SWOT</i>	16
3.2. <i>Observations générales</i>	16
4. Conclusion et recommandations	20
4.1. <i>Préservation et domestication de la ressource</i>	20
4.2. <i>Renforcement des capacités techniques et technologiques des coopératives</i>	20
4.3. <i>Valorisation par la labellisation</i>	21
4.4. <i>Modernisation des circuits de commercialisation</i>	21
4.5. <i>Veille et prospection du marché international</i>	21
4.6. <i>Organisation de la filière</i>	22
Interview	23



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans le cadre de la convention signée entre l'Observatoire de l'Entrepreneuriat (ODE) de BANK OF AFRICA et le Centre Régional d'Investissement (CRI) de Souss-Massa, visant à mettre en valeur les potentialités économiques de la région, les deux parties ont décidé de mener conjointement une étude sur la filière des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM), représentant de fortes opportunités au niveau régional, et dont le potentiel gagnerait à être mieux exploité.

Destinée aux investisseurs s'intéressant aux PAM, aussi bien au niveau national que régional, cette étude rend compte de l'état actuel de la filière, notamment ses performances récentes et opportunités de développement futur, tout en examinant l'impact des politiques publiques sur son évolution. Elle conclut par l'identification des principaux enjeux auxquels fait face la filière et dresse une série de recommandations afin d'exploiter l'ensemble du potentiel y afférent.

Enfin, cette étude est basée sur l'analyse des données et informations récoltées lors des entretiens et rencontres avec les opérateurs et institutionnels de la filière (ANDZOA, ONCA, ONSSA, DRA, Morocco Foodex, DREF, ANPMA, HCEFLCD, coopératives, etc.), permettant ainsi d'appréhender au mieux les éléments impactant l'écosystème.

EXECUTIVE SUMMARY



Grâce à la diversité de ses espèces, le Maroc constitue une ressource importante en matière de Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM). En effet, l'écosystème forestier du Royaume recèle plus de 4 200 espèces identifiées, dont 800 endémiques et 400 classées comme produits à usage médicinal et/ou aromatique.

Dans ce sillage, la région Souss-Massa jouit d'un patrimoine forestier d'envergure (environ 1 million ha), caractérisé par une diversité floristique réputée pour son usage aromatique et médicinal. Subissant différentes influences climatiques -entre océaniques et sahariennes-, la région recense environ 200 espèces réparties sur une superficie de plus de 300 000 ha.

Grâce à cet important ancrage territorial, la filière contribue au développement socio-économique régional en procurant des revenus alternatifs aux communautés locales, générant en moyenne quelques 500 000 journées de travail/an.

En outre, compte tenu d'une demande mondiale en croissance, la filière des PAM pourrait profiter d'un large spectre d'opportunités, à condition d'enrayer les différentes contraintes représentant un frein à leur exploitation. Pour ce faire, le développement d'un circuit productif durable et moderne basé sur la culture des PAM, l'organisation de la filière via la création d'une interprofession, ou encore la modernisation des circuits de commercialisation et la diversification des débouchés pourraient, entre autres, constituer des solutions pour une meilleure exploitation du potentiel de la filière.



APERÇU DES POTENTIALITÉS DE LA RÉGION SOUSS-MASSA

S'étendant sur une superficie de 53 789 km², la région Souss-Massa jouit d'une topographie exceptionnelle évoluant entre mer, plaines et montagnes. **Internationalement connue pour ses ressources naturelles lui permettant de capitaliser sur des secteurs économiques de grande envergure**, la région offre aujourd'hui aux entrepreneurs des opportunités d'investir inédites et diversifiées.

Stratégiquement située au centre du Maroc, **la région bénéficie d'une Haute Sollicitude Royale** témoignant d'une volonté de propulser la dynamique du territoire et de l'ériger en **pôle économique central du Maroc**. Première région à opérationnaliser la plus grande stratégie nationale de développement industriel, **Souss-Massa a vu le lancement, le 28 janvier 2018, de la déclinaison régionale du Plan d'Accélération Industrielle (PAI) actée sous la présidence de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI**. Cet événement, qui a donné une impulsion particulière à la dynamique économique régionale, a notamment permis **la création de parcs industriels modernes, d'une Cité de l'Innovation et d'un Technopark**. Ce PAI régional soutient non seulement les industries historiques à l'instar de l'agro-industrie, mais porte également sur le développement de nouveaux écosystèmes pourvoyeurs d'emplois et d'exportations : automobile, cuir, plasturgie, matériaux de construction et offshoring.

Depuis, **la région a pu mettre à profit son vaste réservoir foncier pour procéder à l'édification de zones industrielles**. Il s'agit notamment de la Zone Franche, l'Agropole, le Parc Industriel Intégré d'Agadir I et II, la Zone Logistique d'Ait Melloul, la Zone Industrielle d'Ouled Teima, la Zone Industrielle de Tiznit et la Zone d'Activités Economiques de Tata.

Par ailleurs, la ville d'Agadir a connu durant ces dernières années une expansion économique et démographique exceptionnelle qui l'a transformée en grande métropole régionale et nationale. Pour répondre à cette dynamique ascendante, de grands projets structurants sont venus soutenir la croissance de la ville, impulsés par des programmes de développement urbain en constante évolution.

Ainsi, **le Souverain a présidé, le 4 février 2020 à Agadir, la cérémonie de lancement du Programme de développement urbain d'Agadir (2020-2024)**, un projet structurant qui amorce une nouvelle étape dans la **promotion du rôle de la ville en tant que pôle économique intégré et locomotive de toute la région**. Mobilisant des investissements de l'ordre de MAD 6 milliards, ce programme vise la consécration du positionnement de la ville et le renforcement de son attractivité en tant que destination touristique nationale et internationale, l'amélioration des indices de développement humain, la promotion des conditions de vie des populations, le renforcement des infrastructures de base et la consolidation du réseau routier de la ville pour une mobilité meilleure.

Enfin, les investisseurs peuvent compter sur **les infrastructures logistiques d'Agadir et de sa région**. Connecté aux plus grandes destinations mondiales et aux quatre coins du Royaume, **l'aéroport international Agadir Al Massira** facilite les voyages d'affaires et de transport de fret, tandis que l'autoroute assure un confort de route aux déplacements professionnels et aux camions de marchandises. **Classé parmi les premiers ports du Maroc et les plus connectés du Royaume, le port d'Agadir**, quant à lui, réunit les activités de pêche, de commerce, de chantier naval et de plaisance, mettant ses structures performantes à la disposition des investisseurs.

LES PARTICIPANTS



1. LE MAROC, UNE RÉFÉRENCE MONDIALE EN MATIÈRE DE PAM

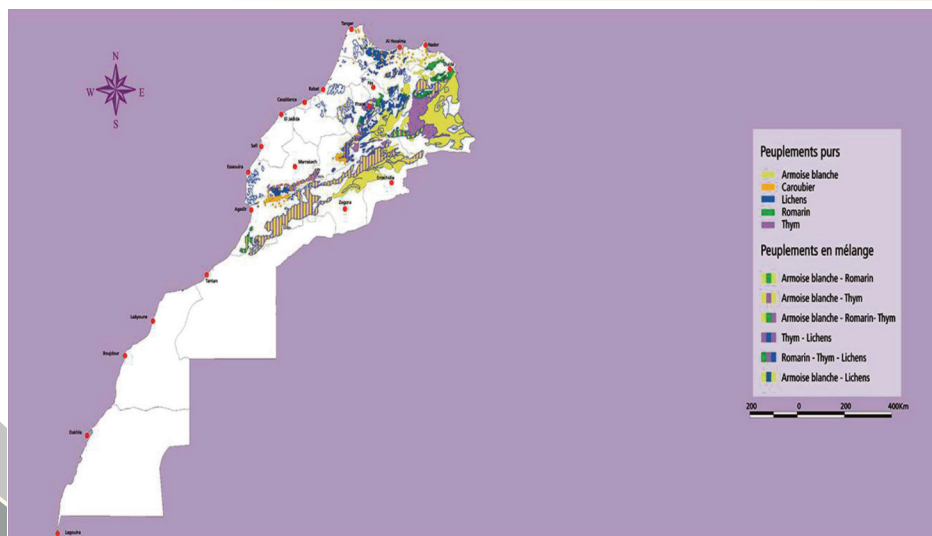
1.1. Une flore riche à endémisme marqué

Offrant une gamme variée de bioclimats permettant l'installation d'une flore riche à endémisme marqué, le Maroc regorge de potentiel en matière de plantes aromatiques et médicinales (PAM) grâce à la diversité de ses espèces. En effet, de par sa position géographique, le Royaume jouit d'un climat et d'un sol favorables au développement de la filière.

Ainsi, l'écosystème forestier du Royaume recèle plus de 4 200 espèces identifiées, dont 800 endémiques et 400 classées comme produits à usage médicinal et/ou aromatique. Ce réservoir phylogénétique est essentiellement assuré par les plantes spontanées (98%), alors que la part des PAM cultivées demeure modeste (2%).

2^{ème} producteur mondial de PAM, la production marocaine s'élève à près de 141 000 tonnes/an, générant un chiffre d'affaires de plus de MAD 2 milliards.

Répartition géographique des principales PAM au Maroc



Source : HCEFCO

Desservant les besoins de l'herboristerie, du secteur agro-alimentaire et de la cosmétique, le Maroc est un fournisseur traditionnel du marché mondial des PAM (12^{ème} exportateur), reconnu sur le marché international pour ses produits (thym, safran, caroubier, etc.) et son savoir-faire ancestral.

Répartition géographique des principales PAM spontanées au Maroc

Espèces	Principales zones
Thym	Agadir, Azilal, Marrakech
Romarin	Oujda, Taza, Boulmane, Khenifra
Caroubier	Azilal, Beni Mellal, Taza, Khenifra, Sefrou
Lichen	Beni Mellal, Khenifra, Ifrane, Taounate
Armoise	Agadir, Errachidia, Ouarzazate, Oujda
Laurier sauce	Tétouan, Beni Mellal

Source : HCEFCD

Répartition géographique des principales PAM cultivées au Maroc

Espèces	Zones de culture
Niora (paprika)	Tadla, El Haouz, Gharb, Loukkos
Coriandre	Safi, Gharb, Settât
Cumin	Safi, El Kelaa, Chichaoua, Errachidia, Marrakech
Fenugrec	Sidi Kacem, Safi, Gharb, Settât
Safran	Taliouine
Fenouil	Sidi Kacem, chichaoua
Anis	El Hajeb
Lavande	Khemisset, Azrou
Menthe	Marrakech, Essauirra, Settât, Safi, El Kelaa, Meknes, Larache,
Verveine	Agadir
Sauge	Marrakech, Tadla
Rose	Ouarzazate
Jasmin	Khemisset

Source : HCEFCD

1.2. Une filière à usage multiples

Si la filière des PAM est très diversifiée au niveau de ses productions, elle l'est tout autant au niveau de ses usages : alimentaire, parfumerie, cosmétique, pharmaceutique, etc.

Les PAM sont généralement transformées sous forme de plantes séchées ou en huiles essentielles. Pour la première activité, la procédure demeure artisanale, le séchage s'effectuant sous le soleil ou à l'ombre. S'agissant des huiles essentielles, la plupart des distillateurs ont recours à la vapo hydrodistillation.

Chaîne de fabrication des plantes séchées



Chaîne de fabrication des huiles essentielles



S'agissant de la commercialisation des PAM, deux circuits sont à distinguer :

- Le négoce en vrac : la majorité de la production marocaine des PAM est exportée sur des marchés internationaux par le biais de sociétés assurant généralement le contrôle de qualité, le nettoyage et le tri du produit avant son emballage final. Elles sont souvent intégrées en aval et s'approvisionnent en matière première auprès d'intermédiaires ou de grossistes.
- La vente directe aux utilisateurs et aux consommateurs : la vente aux laboratoires, herboristes, prescripteurs et consommateur final ne représente qu'une faible portion et ne concerne que les produits prêts à l'utilisation.

1.3. Des efforts consentis pour promouvoir la filière

Prenant conscience de l'importance croissante de la filière des PAM, le **Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD) a élaboré et présenté en 2008 la stratégie nationale de développement des PAM** visant à : (i) consolider et développer les connaissances spécifiques aux PAM marocaines, (ii) valoriser l'offre « PAM Maroc », (iii) organiser et règlementer la filière, puis (iv) promouvoir et assurer son développement durable.

Parallèlement à cette stratégie, le HCEFLCD a mené d'autres projets, à l'instar de celui en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), intitulé « Intégration de la biodiversité dans la chaîne de valeurs des plantes aromatiques et médicinales méditerranéennes au Maroc ». Ce projet a concerné, pour une durée de mise en œuvre de quatre années (2012-2015), quatre espèces phares, à savoir le romarin (*Rosmarinus officinalis*), le thym (*Thymus satureioides*), l'origan (*Origanum compactum*) et le pyrèthre (*Anacyclis pyrethrum*).

Par ailleurs, l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques (ANPMA), créée en 2015, a élaboré une stratégie d'intervention sur le moyen terme (2018-2022), dont l'objectif est de pérenniser et préserver la ressource via des programmes de recherche visant la domestication et la mise en culture, ainsi que la définition des thèmes de recherche répondant aux préoccupations des industriels.

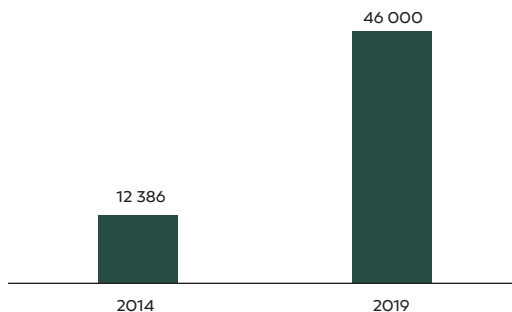
1.4. Le Maroc, fournisseur traditionnel du marché mondial

La filière des PAM a fait l'objet durant ces dernières années d'un développement exponentiel, dopée par une forte demande sur le marché international des PAM et leurs dérivés, sous l'effet de l'expansion de la demande industrielle des laboratoires, des fabricants de cosmétiques et de l'agro-industrie.

La production mondiale des PAM est assurée par trois principaux groupes de pays : (i) les pays en développement disposant de grands marchés intérieurs et de nombreux autres atouts faisant d'eux des leaders mondiaux pour certaines espèces (Chine, Inde, Indonésie), (ii) les pays industrialisés produisant certaines espèces à grande échelle à l'aide de technologies avancées, surtout en matière de transformation et de valorisation, puis (iii) les pays en développement tendant à exporter des produits en particulier grâce aux faibles coûts de la main d'œuvre et à la disponibilité d'une biomasse abondante à l'état spontané.

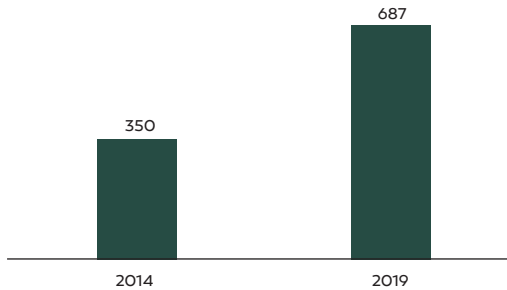
Avec 75% de sa production destinée à l'export, le Maroc se positionne au 12e rang des exportateurs mondiaux des PAM. Dans le détail, environ 60% de ces exportations concernant le secteur alimentaire (caroubier, épices, arôme, etc.), alors que 35% sont destinées à la parfumerie et la cosmétique, tandis que 5% sont exploitées pour leurs propriétés médicinales.

Evolution des exportations des PAM en volume entre 2014 et 2019 (en tonnes)



Source : Morocco Foodex

Evolution des exportations des huiles essentielles, extraits et parfum en volume entre 2014 et 2019 (en tonnes)



Source : Morocco Foodex

Durant la dernière décennie, les exportations marocaines des PAM ont connu une importante augmentation. Ainsi, le volume des exportations des PAM est passé de 12 386 tonnes en 2014 à 46 000 tonnes en 2019, soit un TCAM de 30%. Le marché de l'UE constitue la principale destination, absorbant environ 60% des exportations.

Même son de cloche pour les exportations des huiles essentielles, extraits et parfums, passant de 350 tonnes en 2014 à 687 tonnes en 2019, soit un TCAM de 14,5%.

2. SOUSS-MASSA, UN PATRIMOINE FORESTIER RICHE EN PAM

2.1. Un couvert végétal régional varié

Souss-Massa jouit d'un patrimoine forestier s'étendant sur une superficie totale d'environ 1 million ha, avec un taux de boisement variant selon les provinces, allant de 29% à Tiznit à 81% à Agadir Ida Outanane, ainsi qu'une diversité floristique réputée pour son usage aromatique et médicinal.

Subissant différentes influences climatiques -entre océaniques et sahariennes-, la région dispose en effet d'un couvert végétal très varié aussi bien forestier qu'arbustif et herbacé. On recense environ 200 espèces dans la région, réparties sur une superficie de plus de 300 000 ha. Ainsi, on y trouve des essences forestières dominées par l'arganier associé à de nombreuses espèces spontanées à savoir le caroubier, le chardon, le thuya, le genévrier, le thym, la lavande et les euphorbes.

Répartition¹ des forêts domaniales dans la région de Souss-Massa

Province ou préfecture	Surface totale (en km ²)	Superficie des forêts domaniales (en ha)	Taux de boisement (en %)
Agadir Ida Outanane	2 297	186 378	81
Inezgane Aït Melloul	293	14 282	49
Taroudant	16 500	531 033	32
Chtouka Aït Baha	3 523	102 818	29
Tiznit	5 062	147 216	29
Totaux	27 675	981 727	35

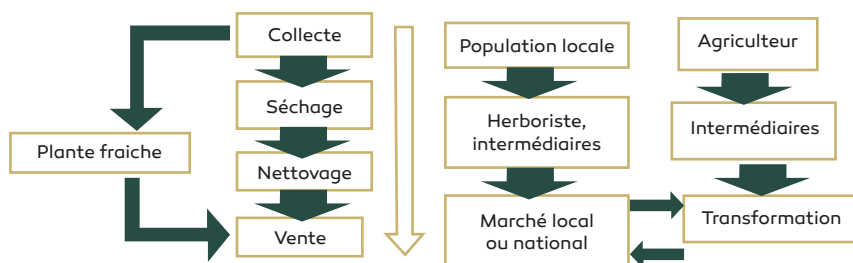
Source : ANDZOA

Par ailleurs, la région est topographiquement hétérogène et présente principalement deux formes d'unités paysagères : la plaine et la montagne. La zone de plaine est caractérisée par une augmentation continue de l'urbanisation -principalement autour de la ville d'Agadir-, tandis que la zone de montagne est plus éloignée des axes urbains.

2.2. Une multitude d'intervenants dans la chaîne de valeur

L'une des principales caractéristiques de la chaîne de valeur est la diversité des productions qui rend le suivi du secteur et son repérage statistique plutôt difficiles. La complexité du système de relations entre les différents acteurs de cette filière et la multiplicité des circuits d'approvisionnement et des utilisateurs rendent également difficile une connaissance précise de ce marché (agriculteurs, coopératives, producteurs, collecteurs, négociants, herboristes, conditionneurs, transformateurs, laboratoires pharmaceutiques, entreprises de parfums et de cosmétiques, exportateurs, etc.).

Schéma de la filière des PAM



Source : Zrira, 2005

¹⁾ Ces informations correspondent aux dernières données disponibles communiquées par l'ANDZOA en 2014.

Les principaux acteurs économiques de la filière PAM dans la région sont :

- La Population locale : ce sont généralement des femmes de la région qui se chargent des opérations de collecte et de récolte.
- Les Coopératives : Environ 100 coopératives opèrent dans la filière des PAM dans la région (plus de 60% des adhérents sont des femmes), assurant les opérations de collecte, la vente groupée aux différents intermédiaires, les opérations de conditionnement et même de transformation des matières premières selon les équipements et les moyens dont elles disposent. Celles ayant bénéficié de l'appui de bailleurs de fond sont arrivées à s'acquérir des technologies et équipements avancés pour la transformation de PAM.
- Les Intermédiaires : individus ayant une bonne connaissance des zones de collecte des PAM et disposant d'une importante assise financière. Ils travaillent généralement pour le compte des unités industrielles.
- Les herboristes : ce sont généralement des petites ou des personnes physiques opérant dans l'herboristerie, les épices fines et les huiles essentielles. Ils s'approvisionnent soit des intermédiaires, soit, directement du marché (en petite quantité) et commercialisent sur le marché local.
- Les sociétés exportatrices : plus ou moins spécialisés dans le domaine des PAM, elles disposent d'assise financière suffisante et écoulent directement leur production sur les marchés étrangers.

2.3. Un contexte naturel prometteur au développement socio-économique local

La filière procure des revenus alternatifs aux communautés locales, générant en moyenne quelque 500 000 journées de travail/an. En effet, à l'interface du monde des plantes spontanées et de celui des plantes cultivées, la filière se situe au cœur d'enjeux importants, en particulier celui du développement socio-économique régional.

Les PAM de la région se vendent essentiellement sous les formes séchée, fraîche, graines, huiles essentielles et eaux florales. Ces produits sont commercialisés à travers les grandes surfaces, les herboristes traditionnels, les magasins spécialisés, les marchés hebdomadaires, les épicerie fines et les foires nationales organisées dans plusieurs régions.

S'agissant des prix, ils sont généralement influencés par :

- Des facteurs déterminants de la qualité : (i) l'origine du produit, (ii) le climat, (iii) les composantes de la plante récoltée, (iv) la concentration des ingrédients, (v) la méthode d'extraction, et (vi) les quantités produites.
- Des facteurs économiques basés sur : (i) l'offre et la demande, (ii) le niveau des stocks récoltés précédemment disponibles chez les négociants, industriels, et utilisateurs finaux.

En 2019, la région a exporté 2 400 tonnes de PAM, soit 5% des exportations nationales. L'UE a été la principale destination avec une part de marché d'environ 97%. S'agissant des huiles essentielles, extraits et parfums, la région a exporté 94 tonnes durant la même année (13,5% des exportations nationales), le marché de l'UE absorbant à lui seul 98% des exportations régionales.

2.4. Safran : un exemple régional à suivre

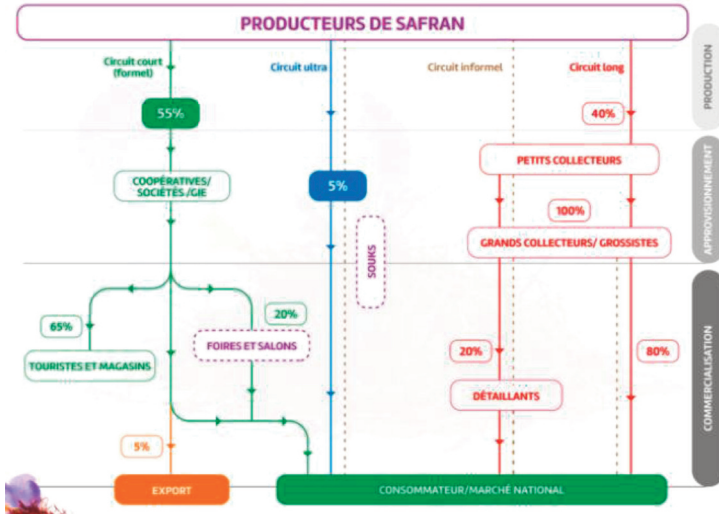
Épice la plus chère du monde, le Safran est cultivé au Maroc depuis des siècles et est réputé pour sa haute qualité à l'échelle nationale et internationale. **Cet or rouge est cultivé dans deux principales régions, à savoir Souss-Massa qui concentre 57% de la production et Draa-Tafilalet (43%)**. Sa valorisation est réalisée dans ces deux régions, avec 82 unités installées dans la 1^{ère} et une capacité installée de 2,15 tonnes/an, contre 57 unités pour la seconde, avec 1,4 tonne/an de capacité installée.

Région	Nombre d'unités installées	Capacité installée (tonnes/an)
Souss-Massa	82	2,15
Draa-Tafilalet	57	1,14
TOTAL	139	3,59

Source : MAPMDREF

La filière du safran au a connu des avancées remarquables ces dernières années. Le Plan Maroc Vert a fortement contribué à son développement tant sur le plan de la production que de l'exploitation. Ainsi, le contrat programme conclu avec le ministère de l'agriculture et portant sur la période 2012-2018 a abouti à des résultats très appréciables. **La superficie réservée à la culture du safran est passée de 610 ha en 2008 à 1 826 ha en 2018, dépassant de 35% l'objectif fixé de 1 350 ha. Quant à la superficie irriguée avec le système de goutte à goutte, elle a atteint 1 600 ha en 2018, contre 210 ha en 2008. Avec une telle performance, la production est passée de 1,5 tonne en 2008 à 6,8 tonnes en 2018, générant un chiffre d'affaires d'environ MAD 139 millions vs. MAD 16 millions en 2008, soit un TCAM d'environ 24%.**

Chaîne de valeur du Safran



Source : MAPMDREF

La commercialisation du Safran se fait par circuit court, long ou ultra court. Le premier, à travers lequel s'écoule 55% de la production, est composé essentiellement de coopératives, sociétés et GIE. Les débouchés sont constitués de magasins, foires, salons ou encore destinés au secteur du tourisme ou à l'export. Parallèlement, 40% de la production transite par le circuit long comprenant les grands et petits collecteurs.

La filière a également connu un saut remarquable en matière d'organisation. Ainsi, **4 centres de collecte de bulbes ont été mis en place, ainsi que la création Dar Azzaafran**, GIE dont l'objectif est le développement de la filière et des conditions de vie des producteurs, l'élimination d'un nombre important d'intermédiaires et la commercialisation directe auprès de magasins spécialisés.

Par ailleurs, **112 coopératives ont bénéficié d'un accompagnement, dont 63 ont été labellisées « AOP », 8 autorisées ONSSA, 7 certifiées BIO, 3 certifiées « SLOWFOOD » et 2 attestées « FAIRTRADE ».**

3. DIAGNOSTIC DE LA FILIÈRE

3.1. Matrice SWOT :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Biosphère riche et diversifiée à endémisme marqué.- Faible coût de production.- Proximité des marchés africains et d'Union Européenne.- Bonne image des produits marocains.- Savoir-faire ancestral.- Existence d'une dynamique régionale en matière de recherche développement.	<ul style="list-style-type: none">- Prédominance des plantes spontanées (98%).- Circuit productif majoritairement rudimentaire et artisanal.- Absence d'organisation professionnelle.- Modeste niveau d'instruction des membres des coopératives.- Circuit de commercialisation à dominance informelle (intermédiaires).- Offre régionale marquée par de grandes fluctuations dans le tonnage et dans les prix.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Demande mondiale en croissance.- Des industries utilisatrices des PAM en développement continu.- Nouveaux marchés potentiels pour les produits marocains (Afrique subsaharienne, USA, etc.).- La diversification des produits à haute valeur ajoutée.- Le développement de la culture et de la domestication.	<ul style="list-style-type: none">- Aléas climatiques (sécheresse, stress hydrique, etc.).- Surexploitation des ressources naturelles (risque d'extinction).- Concurrence sur le marché international.- Exigences de labellisation et de certification des produits pour accéder aux marchés internationaux.

3.2. Observations générales

3.2.1. Observation des indicateurs de performance au niveau de la production

3.2.1.1. Raréfaction des espèces liée à des facteurs anthropiques et naturels

• Le surpâturage

L'exploitation croissante de l'écosystème forestier pour des activités pastorales est actuellement considérée comme un obstacle à la conservation des PAM. Le système communautaire de pâturage observé dans la région limite la germination des graines et le processus de régénération, contribuant ainsi à l'épuisement des ressources et un obstacle à l'utilisation rationnelle du couvert végétal.

• La cueillette intensive

De nombreuses PAM de la région sont collectées à partir du couvert végétal naturel de manière intensive. Cette collecte continue représente une menace directe pour les PAM, les rendant de plus en plus vulnérables. Le recours à la cueillette abusive accentue ainsi la pression sur le couvert végétal et met en péril sa régénération naturelle.

- **La variabilité du climat**

Les précipitations annuelles dans la région affichent d'importantes fluctuations. L'alternance de longues périodes de sécheresse et de courtes périodes de pluie limitent le potentiel productif de l'écosystème forestier et sa régénération.

3.2.1.2. Des enjeux liés au développement des PAM cultivées

- **Les superficies cultivées**

Le patrimoine régional en PAM cultivées est marqué par l'exiguïté des exploitations et par la prédominance de la micropropriété. En effet, les terrains consacrés à la culture des PAM sont, en majorité, de petites superficies, rendant difficile leur gestion optimale. De même, ces terrains étant privés, cela rend difficile la possibilité de leur éventuelle intégration ou de leur fédération en unités plus grandes.

- **La culture des PAM**

A l'exception de certaines exploitations agricoles modernes, la culture des PAM reste traditionnelle et ne joue pas véritablement son rôle dans l'accroissement de la production afin de répondre à une demande de plus en plus importante. Les activités de culture des PAM ne sont soumises à aucune règle professionnelle de normalisation, d'optimisation ou de rationalisation, ainsi qu'aucune politique de contrôle, de vérification, d'inspection ou de suivi.

- **L'encadrement technique**

La culture des PAM se caractérise par un faible encadrement technique, permettant la mise en place de cultures viables économiquement et s'inscrivant dans une logique globale se basant sur des critères précis (recherches, vulgarisation, et normes de qualité).

3.2.1.3. Des enjeux organisationnels

- **L'organisation interprofessionnelle**

L'organisation de la filière se caractérise par l'absence d'une organisation interprofessionnelle, capable d'intégrer les acteurs des différents maillons de la filière, de les impliquer dans les problématiques et enjeux collectif, de défendre leurs intérêts, puis les représenter en tant qu'interlocuteur principal auprès des pouvoirs publics, notamment pour la réalisation d'un contrat-programme de la filière.

3.2.2. Observation des indicateurs de performance au niveau de la transformation

3.2.2.1. Des observations liées à l'approvisionnement

- **La fluctuation de la production**

La production des PAM peut varier très fortement d'une saison à l'autre. C'est l'une des grandes difficultés pour les acteurs locaux, en particulier les coopératives, qui sont souvent dans

l'incapacité de prévoir leur niveau de production. En effet, la cueillette intensive, conjuguée à la sécheresse causée par le changement climatique, les rendent de plus en plus fragiles et vulnérables.

- **Les pratiques de récolte**

Les populations locales, en particulier des femmes, participent activement à la récolte des PAM, offrant une source de revenu complémentaire pour les familles de la zone. Toutefois, **cette collecte est souvent réalisée de façon traditionnelle, sans encadrement technique, menaçant ainsi la qualité du produit à transformer.**

3.2.2.2. Des observations liées à l'organisation des coopératives

- **Les capacités financières**

Une grande partie des coopératives ne dispose pas de ressources financières stables, capables de couvrir leurs besoins à moyen et long termes. Cette situation constitue un handicap majeur pour leur fonctionnement de par leur dépendance des intermédiaires pour l'acquisition de la matière première.

- **Les ressources humaines**

Les enjeux au niveau de la gestion et de la gouvernance sont généralement liés au niveau d'instruction des ressources humaines de ces coopératives. Ainsi, malgré les avancées réalisées au niveau de l'amélioration des compétences des adhérentes à travers des formations, des failles de gouvernance subsistent, se manifestant notamment par l'irrégularité de la tenue des assemblées générales, une comptabilité non conforme, etc.

- **Les équipements technologiques**

Les produits des PAM au niveau des coopératives ne répondent pas toujours aux normes internationales de qualité. Cela est dû essentiellement aux technologies utilisées pour la fabrication des PAM séchées et l'extraction des huiles essentielles qui sont souvent artisanales, ce qui se répercute négativement sur la qualité des produits obtenus.

3.2.3. Observation des indicateurs de performance au niveau de la commercialisation

3.2.3.1. Des observations relevées au niveau du marché intérieur

- **La normalisation des standards nationaux**

La normalisation et la reconnaissance des standards nationaux sont absentes pour l'ensemble des produits des PAM marocains. Les quantités produites destinées au marché national sont, pour la plupart, sous forme de feuilles séchées vendues presque exclusivement en vrac.

- **La concurrence des produits d'importation**

Sur le marché local, la production des PAM séchées, ayant restée traditionnelle, est de plus en plus concurrencée par des produits d'importations plus chers, mais mieux présentés et avec un emballage et un conditionnement plus rassurant quant à la qualité du produit. Le développement de produits locaux sur le marché national nécessite la modernisation et l'industrialisation du secteur.

- **Le partage équitable de la valeur ajoutée**

La participation des populations locales se limite à la récolte des matières végétales pour lesquelles elles perçoivent des prix dérisoires. La valorisation effective du produit se fait par les intermédiaires et les entreprises qui procèdent au nettoyage (tri), l'emballage et/ou la distillation du produit. Ces intermédiaires, en agissant par des avances pour les usagers et par des crédits pour les coopératives, fixent les prix de façon unilatérale et entretiennent, par conséquent, des déséquilibres préjudiciables au partage équitable de la valeur ajoutée.

3.2.3.2. Des observations relevées au niveau du marché extérieur

- **La diversification des débouchés commerciaux**

Au niveau du positionnement sur le marché international, **les exportations des PAM se concentrent sur un nombre limité de débouchés**, dont le marché de l'UE absorbant à lui seul environ 70% des quantités exportées.

- **La démarche commerciale des coopératives**

La démarche commerciale des coopératives pour la vente des PAM et la recherche de nouveaux marchés est peu développée. Elle se manifeste par un manque d'autonomie dans la recherche des marchés, une absence de politique de ciblage et une faible capacité de négociation et de contractualisation. La commercialisation des produits des coopératives est l'un des principaux défis dont les revenus conditionnent la durabilité de leur activité.

- **La veille des marchés potentiels**

Au-delà du caractère irrégulier de la production qui impacte le volume de production et des exportations, il est à noter que **le manque d'une vision globale et l'absence de veille sur les marchés potentiels empêchent de diversifier les débouchés et augmenter le volume des exportations.**

- **La labellisation des produits**

Le marché international devient de plus en plus structuré et plus exigeant, au moment où les normes de qualité et de traçabilité deviennent des conditions préalables au commerce. Labelliser le produit, conjugué à des plans de communication et de marketing et d'une stratégie de commercialisation basée sur des circuits modernes, devient ainsi une nécessité.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1. Préservation et domestication de la ressource

La région Souss-Massa, de par sa situation géographique, jouit d'une diversité floristique réputée pour son usage aromatique et médicinal. En revanche, bien que le potentiel de production soit important, **certaines espèces sont menacées d'extinction sous l'effet conjugué de pressions anthropiques et naturels.**

Ainsi, compte tenu de la raréfaction continue des PAM au niveau des formations végétales naturelles, la culture de ces plantes s'avère une alternative prometteuse. Il faut en effet chercher à développer la domestication et l'intensification des PAM afin de permettre de : (i) assurer une complémentarité entre la « culture » et le « spontané » notamment en matière de régularité de l'offre de produits, (ii) garantir la qualité des produits (traçabilité), (iii) assurer l'équilibre entre l'offre et la demande et (iv) protéger certaines espèces de plantes menacées.

Les activités de recherche agronomique constituent à cet égard le principal catalyseur permettant de passer de la logique artisanale à une logique technologique et industrielles. Établir un diagnostic approfondi des PAM et les conditions écologiques dans lesquelles elles évoluent est indispensable tant pour leur protection que pour leurs utilisations. Il convient dans ce sens de :

- Mettre en place des programmes de recherche & développement sur la filière.
- Recenser les différentes espèces et identifier celles en danger d'extinction.
- Élaborer des critères de stratifications des types de faciès des PAM.
- Identifier les zones à fort potentiel de production.
- Tenir compte de la disponibilité et du potentiel de production de chaque essence.
- Évaluer les caractéristiques technico-économiques en fonction des espèces.
- Élaborer et appliquer des plans de conservation de la ressource.
- Multiplier les pépinières tenues par la population locale.

4.2. Renforcement des capacités techniques et technologiques des coopératives

Le développement de la filière est également tributaire de sa capacité à franchir le palier technique et technologique qui freine son évolution. Cela nécessite de :

- Renforcer les coopératives en matière d'équipement, d'encadrement, de formation technique et de gestion.
- Renforcer la capacité des coopératives en matière de stockage et de conditionnement.
- Installer des structures de séchage modernes.

4.3. Valorisation par la labellisation

Par ailleurs, La valorisation des PAM devrait s'intéresser à la labellisation de la production, laquelle doit se baser sur des spécifications chimiques, organoleptiques et olfactives reconnues afin d'assurer la qualité du produit et garantir sa traçabilité, boostant ainsi l'image de marque et développant, par conséquent, les ventes et les revenus des bénéficiaires. Il est recommandé dans ce sens de :

- Établir des normes et des standards obligatoires sur les qualités organoleptique, chimiques et olfactives ;
- Mettre au point des techniques culturales adaptées pour chaque espèce ;
- Imposer le contrôle des PAM fraîches, séchées ou transformées en huiles essentielles produites localement ;
- Instaurer un contrôle de qualité permanent au sein des coopératives et des sociétés privées.

4.4. Modernisation des circuits de commercialisation

La maîtrise des circuits de commercialisation n'est pas en reste, puisqu'elle permettrait de créer des synergies avec d'autres secteurs, garantir la transparence de la filière et lutter contre les intermédiaires :

- Développer des réseaux de ventes spécialisés (pharmacie, parapharmacie, cosmétique, thalassothérapie, alimentaire, etc.).
- Assurer le suivi et le contrôle de la qualité des produits à tous les niveaux de la production.
- Consolider les partenariats entre les opérateurs de la chaîne (administration, exploitants, coopératives, industriel, transporteurs, etc.).
- Formaliser le circuit de collecte.

4.5. Veille et prospection du marché international

En outre, une meilleure connaissance du marché international devient nécessaire, à l'heure où ce dernier est très fluctuant –aussi bien les demandes (volumes et nature) que les prix, et devient de plus en plus exigeant sur la qualité du produit fini. Il est ainsi recommandé de :

- Instaurer un système de veille concurrentielle, marketing et commerciale.
- Identifier et sélectionner de nouveaux marchés cibles.
- Adopter les normes internationales pour le prélèvement durable et la certification des plantes.
- Diversifier les débouchés à l'international.

- Identifier les productions de « niche » avec un avantage comparatif considérable.
- Intensifier la production par la mise en culture des produits de tonnages importants à fort potentiel de commercialisation.

Parallèlement aux recommandations susmentionnées, **le développement de la communication autour de la filière devrait garantir une meilleure visibilité et une image de marque des produits marocains sur le marché mondial** via différents moyens :

- Organiser des circuits d'excursions et de visites ;
- Apporter une assistance technique et logistique pour faciliter l'accès aux salons internationaux ;
- Production d'écrits, fiches, brochures, vidéos, etc.

4.6. Organisation de la filière

Enfin, **l'ensemble des recommandations et des solutions proposées ne peuvent être réalisées sans la création d'une interprofession capable d'assurer la représentation de tous les maillons de la chaîne de valeur de la filière** qui se traduirait par :

- Renforcer la coordination entre les différents acteurs de la filière.
- Inciter les représentants de tous les maillons de la chaîne de valeur à se fédérer autour d'une organisation.
- Faciliter la participation de tous les partenaires à la gestion durable de la ressource.

La concertation préalable des différents opérateurs permettrait ainsi de mieux appréhender le fonctionnement de l'ensemble de la filière, comprendre les contraintes liées aux différents maillons de la chaîne, définir les orientations pouvant être portées à la connaissance des pouvoirs publics et aboutir à l'élaboration d'un contrat-programme pour la filière.



INTERVIEW

M. Mustapha Danouane

Fondateur de la startup
Ecoquality Maroc



- **Avec une flore riche et variée, le Maroc dispose d'atouts notables en matière de plantes aromatiques et médicinales (PAM). Quelles sont, selon vous, les défis auxquels fait face la filière ?**

Le Maroc dispose effectivement de la 2^{ème} meilleure biodiversité des plantes aromatiques et médicinales au niveau mondial, mais la filière fait face à plusieurs défis notamment :

- La surexploitation, l'arrachage et les effets du changement climatique ;
 - Le manque de valorisation en raison des exportations en vrac ;
 - L'absence d'une organisation interprofessionnelle regroupant les opérateurs des différents maillons de la chaîne.
- **Quelles sont vos recommandations afin de profiter pleinement des potentialités de la filière ?**

En amont, compte tenu du caractère spontané des PAM (98%), il faut encourager leur culture afin de permettre la pérennité et la régénération des ressources forestières. S'agissant de l'aval, il faut valoriser les PAM en mettant en place des unités de distillation et d'extraction pour bénéficier pleinement de la valeur ajoutée à l'export.

Par ailleurs, des efforts doivent être consentis au niveau de l'organisation de la filière, notamment en créant une interprofession, tout en encourageant l'innovation et en consolidant les partenariats entre le secteur privé et les instituts de recherche.

- **Vous avez créé, en 2021, la start-up Ecoquality Maroc, incubée dans la cité d'innovation Souss-Massa à Agadir. Comment évaluez-vous le potentiel de développement de l'entrepreneuriat dans la filière ?**

La filière des PAM a connu une croissance et une dynamique positive durant ces dernières années., poussant les entreprises à explorer le potentiel de la filière. Notre Startup Ecoquality Maroc vise la valorisation des PAM, tout en préservant les ressources naturelles et en impliquant les petits agriculteurs dans le processus de production. Nous avons ainsi adopté le mode biologique de production et une agrégation autour des paiements pour services écosystémiques, un outil innovant pour conserver et régénérer les ressources des plantes aromatiques et médicinales dans notre pays.

